



CODEV du Gard rhodanien
Commission Développement économique
du 16 mars 2022 à 17 heures 30
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Franck LAURENT, Vice-président

Julien FEJA, Président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Jackie BOUGAULT, Valérie BROUSSE, Pascale CAUSIER, Olivier DONY, Pascal GERTOSIO, François GIRAUD, Aurore JORDA, Elodie KLEIN, Anne-Catherine MONTAGNE, Pascal MOREL, Clément MOULET, Arianne ROGER, Lionel SATOUF, Marlène SCHMITT

Absents excusés : Agnès BOIS, Philippe BROCHE, Julie DELPUGET, Patrick JAVELAUD, Didier WALCZAK

Absents : Clément MOULET, Arianne ROGER

En préambule, le président rappelle que le bureau a choisi de convoquer 2 commissions le même jour, de façon à permettre aux personnes participant à ces 2 réunions de ne se déplacer qu'une fois.

Les comptes rendus des commissions seront adressés pour information à l'ensemble des membres du CODEV.

Un tour de table est réalisé afin que chaque membre présente son parcours et son intérêt à participer à cette commission. Les principaux sujets d'intérêts sont :

- L'attractivité du territoire
- Le tourisme
- Les animations
- La formation des jeunes
- Le commerce

Désignation d'un secrétaire de la commission :

Le rôle de ce secrétaire est de rédiger les comptes-rendus de commission et de suppléer Franck LAURENT en cas de besoin.

Pascal MOREL se propose pour remplacer le vice-président quand se sera nécessaire et les comptes rendus seront rédigés par Martine DELAUNAY.

RDV avec les vice-présidents de l'Agglomération :

Un RDV a été organisé avec les élus et services de l'Agglomération concernés par le développement économique le jeudi 10 mars.

Participaient à ce RDV :

Yves CAZORLA, vice-président délégué au foncier d'entreprise, maire de Laudun-L'Ardoise

Sébastien BAYART, vice-président délégué à l'économie, maire de Codolet

Gérald MISSOUR, vice-président délégué au Projet de territoire, à la participation citoyenne, aux solutions numériques et à la sécurité, maire de Saint-Nazaire

Marc SKIERSKI, directeur du pôle attractivité économique

Solen FOURQUIN, cheffe du service marketing territorial

Lors de ce rendez-vous, le projet de territoire et sa démarche ont été présentés.

Avec un budget annuel de 2,3 millions d'euros pour le développement économique, l'Agglomération finance le tourisme, la MLJ, les chantiers d'utilité sociale, des aides aux associations, la formation.

L'accent a été porté sur les difficultés à attirer des entreprises en raison notamment d'un problème de foncier d'entreprise.

On constate actuellement un regain d'intérêt pour les territoires ruraux (COVID).

Les élus sont souvent sollicités pour l'installation d'un hôtel dont la capacité serait suffisante pour accueillir un car de touristes.

Ont également été abordés les sujets suivants : Halte fluviale, Circuits courts, la promotion des produits locaux.

Pistes de travail de la commission :

L'ensemble des chantiers prioritaires identifiés dans le projet de territoire sont présentés dans le défi n°4 'Economie et emploi'.

Il n'est matériellement pas possible de reprendre un à un l'ensemble des points ; une méthodologie de travail doit être définie.

Le président du CODEV rappelle qu'un fois par an il faudra produire un rapport sur les réflexions à partir des axes identifiés ou d'autres choisis librement.

Les membres de la commission souhaitent avoir une présentation du territoire : points forts, points faibles, propositions d'améliorations,

Ils remarquent un réel problème de communication. C'est un véritable enjeu car on n'a pas l'information essentielle.

Afin de cibler les sujets sur lesquels on veut se focaliser, 3 sujets majeurs sont retenus et des animateurs sont désignés pour faire vivre les 3 groupes de travail suivants :

- ✓ Compétences (formation, emploi) : Valérie BROUSSE
- ✓ Communication - Marketing : Pascale CAUSIER
- ✓ Tourisme : Marlène SCHMITT

Il est demandé que chaque membre de la commission se positionne sur l'un des trois groupes de travail. Ils sont invités à adresser leur choix par mail à Martine DELAUNAY le plus rapidement possible, de façon à se positionner avant la prochaine réunion fixée au 6 avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 heures 00.

La prochaine réunion de la commission est prévue le mercredi 6 avril à 19 heures.